

il fut obligé de se réfugier en Angleterre et partagea, avec quelques collègues, l'hospitalité que l'Université de Cambridge offrait généreusement aux professeurs belges. Il y fit pendant un an un cours de chimie destiné aux jeunes belges réfugiés, en Angleterre. Il se consacra ensuite à des travaux de recherches jusqu'à la fin de la guerre et se préoccupa de façon active de la réorganisation de notre industrie chimique.

Rentré en Belgique après l'armistice, il reprit ses fonctions professorales à notre Université.

Les travaux de notre collègue, que nous ne pouvons tous énumérer ici, ont porté principalement, au cours de son passage à Gembloux, sur la constitution du caoutchouc, la composition des graines des graminées, le mouillage du lait, l'analyse des superphosphates. En Angleterre, il s'est appliqué à déterminer la formule de structure de la cyanamide; tandis qu'à notre Université, il a étudié notamment la réaction de Grignard sur le chlorure d'oxalyle, la formation des acides organiques non saturés à chaîne longue, dans la série des acides gras bibasiques et monobasiques, ainsi que le phénomène du déplacement de la double liaison dans la chaîne.

Très dévoué à l'Université, notre collègue consacrait tout son temps à son enseignement et à ses travaux. En reconnaissance de ses services, le Gouvernement lui avait conféré la croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold et la rosette d'Officier de l'Ordre de la Couronne.

Emile Colson laissera le souvenir d'un collègue affable et accueillant, d'un maître plein de bonté et de simplicité. A M^{me} Colson et à ses enfants, si durement éprouvés, j'adresse, au nom de l'Université, l'expression de nos bien sincères condoléances.

* * *

C'est un devoir pour l'Université de Liège de s'associer aux sentiments d'unanimes regrets que suscite la disparition de **Gustave Trassenster**.

Gustave Trasenster faisait partie de la Commission administrative de notre Patrimoine depuis le 15 décembre 1922, date à laquelle il avait été élu en remplacement du regretté Paul van Hoegarden. Il était un des quatre membres que nos statuts nous permettent d'élire en dehors du corps académique.

Le choix de nos collègues était on ne peut mieux justifié. Gustave Trasenster appartenait en effet à une famille dont plusieurs membres ont rempli dignement d'importantes fonctions à l'Université de Liège. Son père présida pendant deux triennats, de 1879 à 1885, en qualité de Recteur, aux destinées de notre Alma Mater.

Au cours des huit années qu'il nous consacra, Gustave Trasenster fut pour nous un conseiller précieux. Malgré ses multiples et lourdes charges, il était d'une rare ponctualité à nos séances. Seules, des circonstances exceptionnelles pouvaient nous priver de sa présence. Il suivait attentivement nos débats, intervenant toujours à bon escient. Rien de ce qui touchait à l'Université ne le laissait indifférent. Il fut l'un des premiers industriels à souscrire généreusement en faveur de notre maison des Etudiants et il s'employa de toute son autorité à assurer le plein succès du Centre anticancéreux adjoint à notre Hôpital universitaire. Mais, en sa qualité d'ingénieur et de chef d'industrie, sa grande préoccupation fut toujours le développement de notre Ecole technique et, lors de la cérémonie présidée par Monseigneur le Duc de Brabant à l'occasion de la pose de la première pierre du nouvel Institut de chimie et de métallurgie, il ne cachait pas sa joie de voir enfin le début d'une œuvre qui allait procurer à notre Faculté technique des laboratoires dignes de sa réputation. Il a, pendant sa longue carrière, largement ouvert les portes de toutes les industries qu'il administrait aux ingénieurs sortis de l'Ecole de Liège.

Nous conserverons pieusement le souvenir de cet ami sincère et dévoué.

La mort n'épargne pas la jeunesse et cette année encore, nous avons à déplorer la disparition de deux de nos élèves : **Alfred Demoulin**, de l'École de Commerce, et **Mathieu Quaedvlieg**, de la Faculté de Médecine.

Aux malheureux parents, j'adresse l'expression des bien sincères condoléances de l'Université.

ADMISSIONS A L'ÉMÉRITAT

M. Maurice Wilmotte est né à Liège le 11 juillet 1861 et c'est dans notre ville qu'il a fait toutes ses études. Docteur en philosophie de notre Université avec la plus grande distinction, puis lauréat du Concours des bourses de voyages, il fréquenta les Universités de Berlin, Halle, Bonn et Paris. Chargé de cours à l'âge de 24 ans, il assumait à lui seul la tâche écrasante de l'enseignement de la philologie romane qu'il inaugurerait. Sa première publication, ses « *Etudes de Dialectologie wallonne*, » qui datent de 1888, le mit d'emblée hors pair et malgré les quarante-trois années si fécondes pour la philologie romane écoulées depuis, ces articles sur le wallon médiéval font toujours autorité.

Je ne puis citer ici tout ce que l'on doit à notre collègue dans sa spécialité et je ne suis d'ailleurs pas qualifié pour le faire. Qu'il me suffise de dire que sa réputation de médiéviste est universelle. Comme professeur, Wilmotte fut incomparable : à la lucidité, l'intelligence, la fougue et l'originalité qu'il montrait ailleurs, il joignait ici une sollicitude toujours attentive et l'art d'encourager les jeunes. Par la débordante activité qu'il a déployée dans d'autres domaines, il s'est imposé à l'attention du public : soit comme fondateur ou directeur de revues, la *Revue du Moyen Age*, la *Revue de Belgique*, la *Revue franco-belge* ; soit comme organisateur de nombreux congrès pour la défense de la langue française et en faveur de l'entente franco-belge ; soit comme auteur d'ouvrages, tels son important livre sur la Belgique morale et politique et ses *Etudes critiques sur la tradition française* ; soit enfin comme brillant conférencier,